

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre 2018, le Conseil Municipal de la commune de Tignieu-Jamezyieu dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis SBAFFE, Maire.

Date de convocation : 05 décembre 2018.

**Nombre de
Conseillers :**

En exercice : 29
Présents : 18
Votants : 26

PRESENTS : MM. SBAFFE, REYNAUD, MME FERNANDEZ, M. PAVIET SALOMON, MME ROUX, M. IMBERDISSE, MME CHINCHOLE, M. MICHALLET, MME LAMBERT, M. POMMET, MME DUGOURD, MM. LAURE, CHEDIN, MAZABRARD, MME PARDAL, M. PATICHOU, MME BALLANDRAS (jusqu'à 19h45), M. ROCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	MME BRENIER	A	MME DUGOURD.
	M. CAZALY	A	M. PAVIET SALOMON.
	MME. MARCHAND	A	M. IMBERDISSE.
	MME BRISSAUD	A	M. REYNAUD.
	MME BAZ	A	M. SBAFFE.
	M. DURAND	A	MME CHINCHOLE.
	M. GRIS	A	M. LAURE.
	M. BELMELIANI	A	MME FERNANDEZ.
	MME. BALLANDRAS	A	M. MAZABRARD (à partir de 19h45).

SECRETAIRE DE SEANCE : MME FERNANDEZ.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS ET JEUNES / PROJET DE COMPOSTAGE COMMUNAL.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Marion DUBUS, agent territorial en charge du CMEJ pour présenter à l'assemblée le projet élaboré par la commission environnement du Conseil municipal Enfants et Jeunes, portant sur la réalisation d'un système de compostage communal. L'objectif est de recycler un maximum de nos déchets ménagers en leur donnant une seconde vie dans un autre usage (compost) et ainsi de réduire notre impact sur l'environnement, mais également notre empreinte carbone.

Trois sites seraient retenus pour implanter sur chacun d'entre eux, trois bacs. Le premier (bac d'apport) recueillera les déchets compostables, le second sera affecté à la maturation de ces déchets. Le troisième bac sera un bac « structurant », à savoir qu'il contiendra du broyat de branches. Ce broyat sera ensuite ajouté au bac d'apport pour permettre aux déchets frais de se décomposer dans les meilleures conditions.

Les sites d'implantation seraient aux abords du cimetière (Village), aux abords de la Bourbre (Jamezyieu) et à côté du groupe scolaire La Plaine.

Tous les habitants de la commune, mais également les cantines scolaires et le centre technique municipal seront les utilisateurs privilégiés de ces bacs.

Le coût prévisionnel total du projet est de l'ordre de 2.300 €. Il comprend l'achat de neuf bacs en bois autoclave (800 litres), équipés de grilles anti-rongeurs et d'un mélangeur en acier. Une plaque aluminium sera fixée sur chacun des neuf bacs pour les différencier. Par ailleurs, une signalétique sera également installée pour guider les utilisateurs vers les sites d'implantation.

Le Conseil, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

-Approuve le projet de réalisation d'un système de compostage communal, tel que décrit dans l'exposé précédent.

-Décide de financer le coût total du projet.

-Présente ses félicitations à Marion, Chloé, Salomé, Jeanne, Alyssa, Clara, Dorian et Olivia pour le travail effectué sur ce projet.

Le Maire

Jean-Louis SBAFFE

Votants : 26

Pour : 26

Tignieu-Jamezyieu – Séance du 13 décembre 2018